

Les frontières des textes et des discours : pour une approche linguistique et textuelle du paratexte

Prof. Philippe LANE

Vice-Président Université de Rouen
EA « LiDiFra 4305
Philippe.Lane@univ-rouen.fr

1 Introduction

Il s'agit de proposer une reconception linguistique du paratexte (G. Genette 1987), et plus généralement des frontières du texte et du discours, à partir de trois objectifs :

Poser la question du paratexte en termes linguistiques, c'est d'abord définir le paratexte en tant que relation transtextuelle et limiter son extension au domaine du péri-texte, tant la notion de paratexte est trop large et hétérogène pour désigner l'objet d'étude d'une linguistique du texte et du discours.

Poser la question du paratexte en termes linguistiques, c'est aussi son objet d'étude et ne pas se limiter au livre et à l'édition. De nouvelles recherches sur le péri-texte peuvent aborder la littérature, la presse écrite ou encore le cinéma, mais aussi l'oral et les interactions verbales.

Poser la question du paratexte en termes linguistiques, c'est enfin poser la question des frontières des textes au niveau de la linguistique textuelle, en analysant les dimensions locale et globale de la segmentation, mais également au niveau des relations entre linguistique textuelle et analyse des discours, en interrogeant les frontières du texte et du discours, et ainsi la question des genres.

Le cadre théorique à l'intérieur duquel se mènent ces travaux est celui défini par J.-M. Adam (2005) en précisant le positionnement de la linguistique textuelle à l'intérieur du champ plus vaste de l'analyse des discours.

Un genre de discours est caractérisable par des propriétés textuelles et comme une interaction langagière accomplie dans une situation d'énonciation impliquant des participants, une institution, un lieu, un temps et les contraintes d'une langue donnée; en d'autres termes l'interaction se déroule dans le cadre d'une formation socio-discursive donnée.

La linguistique textuelle a pour objet la théorisation des agencements de propositions et de paquets de propositions au sein de l'unité de haute complexité que constitue un texte. Elle a pour objet les opérations de liaisons et de segmentation dont les énoncés portent les traces. Ces deux types d'opérations ont permis de théoriser le paratexte éditorial en tant que genre de discours ainsi que le péri-texte et les frontières du texte.

C'est ainsi que les recherches peuvent porter sur un pôle textuel et situer le péri-texte comme facteur constitutif d'une autonomie relative du texte, d'une part, mais également porter sur la complémentarité du textuel et du discursif en articulant le péri-texte au discours comme facteur d'ouverture du texte aux données discursives.

2 Les notions de paratexte et de péri-texte : d'une conception poétique à une réflexion linguistique et textuelle

Les caractéristiques principales du paratexte sont spatiales, temporelles, substantielles, pragmatiques et fonctionnelles.

Les caractéristiques spatiales du paratexte permettent de déterminer son emplacement (question *où?*) : la position spatiale de tel élément a une fonction différenciatrice; suivant qu'il est placé en quatrième de

couverture d'un livre, un prière d'insérer destiné à la presse, un argumentaire pour les représentants, un texte contiendra des variantes spécifiques dont l'analyse est à prendre en compte.

Les données temporelles (question *quand?*) favorisent l'examen du moment d'apparition et de disparition du paratexte; les éléments du paratexte ont en effet souvent une existence limitée et leur durée est fréquemment à éclipses.

Les traits substantiels du paratexte (question *comment?*) relèvent de l'approche textuelle de ces éléments. Ne sont pas prises en compte ici les manifestations iconiques (illustrations) ou matérielles (choix de fabrication).

Le statut pragmatique et fonctionnel du paratexte est la caractéristique essentielle à aborder. En effet, ce sont les fonctions animant son message (question *pour quoi faire?*) qui peuvent ainsi être appréhendées. Il faut aussi considérer ici son instance de communication (questions *de qui?*, *à qui?*).

Ces éléments de définition permettent à G. Genette (1987) de distinguer deux composantes du paratexte : le péri-texte (autour du texte) et l'épi-texte (autour du livre).

Si le péri-texte est bien l'objet d'une linguistique du texte et du discours, l'épi-texte renvoie plus largement aux conditions économiques de circulation des livres.

Le péri-texte désigne en effet les genres discursifs qui entourent le texte dans l'espace du même volume : le péri-texte éditorial (collections, couvertures, matérialité du livre), le nom d'auteur, les titres, les prières d'insérer, les dédicaces, les épigraphes, les préfaces et les notes.

L'épi-texte, lui, désignent les productions qui entourent le livre et se situent à l'extérieur du livre : l'épi-texte public (épi-texte éditorial, interviews, entretiens), l'épi-texte privé (correspondances, journaux intimes).

Le paratexte se compose donc d'un ensemble hétérogène de pratiques et de discours que réunit cependant une visée commune, celle qui consiste à la fois à informer et convaincre, asserter et argumenter : la dimension pragmatique du paratexte est définie par les caractéristiques de sa situation de communication; elle est donc variable suivant qu'il s'agit d'éléments du péri-texte et de l'épi-texte. Mais leur action est toujours de l'ordre de l'influences, voire de la manipulation. Leur vocation est d'agir sur les lecteurs et de tenter de modifier leurs représentations ou systèmes de croyance dans une certaine direction.

Trois précisions sont enfin importantes dans le cadre d'une reconception linguistique et textuelle du paratexte.

Précisons d'abord, d'une manière quelque peu paradoxale, que le paratexte, en tant que tel, n'existe pas; il ne s'agit pas en effet de savoir si tel ou tel élément "appartient" ou non au paratexte, mais bien plutôt s'il y a ou non pertinence à l'envisager ainsi.

Rappelons ensuite que notre intérêt se porte avant tout sur l'orientation argumentative du paratexte. Il est pertinent d'aborder les titres, épigraphes, dédicaces ou autres préfaces sous cet angle; peuvent s'y lire une intention, une interprétation auctoriale ou éditoriale dont la force et la valeur interrogent la lecture. De même, la visée illocutoire d'une couverture ou d'une jaquette, d'un catalogue ou d'une campagne publicitaire prédispose le lecteur à un mode de réception particulier dont l'analyse est à prendre en compte.

Mentionnons enfin que le paratexte ne prend son sens que dans sa relation au texte et que la paratextualité est un des types de relations transtextuelles définies par G. Genette (1982) :

Intertextualité : présence d'un texte dans un autre (citations, allusions, plagats, etc.);

Hypertextualité : relation de dérivation entre un texte et un autre (traduction, pastiche, parodie, etc.);

Architextualité : appartenance générique d'un texte (classé comme roman, conte, poésie, etc.);

Métatextualité : commentaire d'un texte par un autre (commentaire, explication, critique, etc.);

Paratextualité : accompagnement ou présentation d'un texte par un autre (titre, préface, couverture, etc.).

Je propose de distinguer épitextualité et péri-textualité (à l'intérieur du paratexte) pour émettre l'hypothèse suivante : les quatre premiers types dégagés par G. Genette auxquels s'adjoint l'épitextualité relèvent de l'interdiscursivité et sont l'objet d'une linguistique du texte *et* du discours. La péri-textualité pose plus clairement la question des frontières du texte, et donc de l'analyse textuelle.

Cette distinction n'est pas anodine sur un plan méthodologique : en effet, la paratextualité recouvre une réalité trop hétérogène pour pouvoir être appréhendée par un même appareillage conceptuel; comment traiter à la fois un titre et une campagne publicitaire? Comment étudier à la fois une dédicace et une politique éditoriale? Comment analyser à la fois une préface et une stratégie commerciale?

Cette clarification terminologique n'est également pas sans conséquence sur un plan théorique : en effet, si le péri-texte peut s'appréhender par une démarche linguistique et textuelle, l'épitexte exige davantage la prise en compte de paramètres discursifs et institutionnels.

3 Les frontières du texte : de la segmentation locale à la segmentation globale. Une recherche en linguistique textuelle

Il s'agit donc d'interroger d'un point de vue linguistique une notion longtemps exclusivement abordée par la poétique littéraire.

En ce sens, de la même façon que le texte (écrit ou oral) ne peut s'appréhender sans son entourage, le paratexte ne prend son sens que dans sa relation au texte. C'est ce qu'indique G. Genette (1987), lorsqu'il précise de manière métaphorique :

« Et si le texte, sans son paratexte est parfois comme un éléphant sans son cornac, puissance infirme, le paratexte sans son texte est un cornac sans éléphant, parade inepte. » (1987 : 376)

L'étude de la périphérie du texte se situe alors dans le va-et-vient permanent nécessaire entre la présence du texte dans le paratexte et l'écho du paratexte dans le texte : non l'un sans l'autre, mais l'un avec l'autre.

Mais la clôture même de l'objet pose problème et elle ne s'indique que selon une dimension toute relative, comme le souligne M. Foucault (1969) :

« Le livre a beau se donner comme un objet qu'on a sous la main; il a beau se recroqueviller en ce petit parallélépipède qui l'enferme : son unité est variable et relative. Dès qu'on l'interroge, elle perd son évidence; elle ne s'indique elle-même, elle ne se construit qu'à partir d'un champ complexe de discours.. » (1969 : 58)

J'ai d'abord eu l'occasion d'envisager cette question de la clôture relative du texte en étudiant les contrats de lecture proposés par les couvertures de livres : pour qu'une couverture atteigne le but qu'elle s'est fixé, il est nécessaire qu'elle corresponde aux représentations attendues chez les destinataires; les pratiques éditoriales se fondent donc sur un schéma plus ou moins clair et explicite des motivations du public, de ses désirs, de ses fantasmes. Or le public n'est pas homogène, les compétences y sont diverses selon les individus, tout comme les motivations.

Cet examen m'amène aujourd'hui à envisager des recherches spécifiques sur la relation péri-texte/texte en considérant qu'elles relèvent en propre d'une approche linguistique et textuelle. Elles privilégient la linguistique textuelle comme sous-ensemble d'un domaine plus vaste qu'est l'analyse des discours, domaine développé plus largement dans la section suivante. C'est que le double mouvement de clôture et d'ouverture du péri-texte nécessite, me semble-t-il, cette double approche.

A partir d'un examen des niveaux et unités d'analyse du texte, je centrerai ensuite mon étude sur les phénomènes de microsegmentation et de macrosegmentation textuelle qui m'ont permis de théoriser la délicate question des frontières du texte.

En ce sens, le périphrase est sans doute un facteur constitutif d'une autonomie relative du texte et marque un mouvement apparent de clôture.

Une double exigence sur l'objet d'étude et la méthode d'analyse se fait donc jour : d'une part, envisager le périphrase sous l'angle de la linguistique textuelle, et, d'autre part, considérer l'épigraphie (et d'autres formes de relations transtextuelles) sous l'angle de l'analyse des discours ou de la pragmatique textuelle.

Chacune des unités périphrastiques mérite aujourd'hui une étude spécifique, complétant les travaux littéraires de ces dernières années notamment sur la dédicace (L. Piroux, 1998), l'épigraphie (F. Parisot, 1998), la préface (A. Szabo, 1997) et les travaux plus historiques sur la note (A. Grafton, 1998).

J'ai initié cette réflexion linguistique à propos de l'épigraphie, à partir de l'examen de la proposition énoncée comme unité d'analyse textuelle. Elle est en effet en même temps :

- Acte de référence, c'est-à-dire construction d'une représentation discursive (R. Martin, 1983). Dans le cas de l'épigraphie, il y a production d'une image mentale chez le récepteur en fonction de ses représentations, connaissances préalables concernant l'auteur de l'œuvre, l'œuvre elle-même et l'auteur de la citation. La représentation que la proposition donne à construire est appelée à être modifiée ou complétée par d'autres propositions; c'est bien tout le sens du rapport entre le périphrase et le texte qui se joue ici : la représentation construite par l'épigraphie est appelée à être vérifiée, modifiée, complétée par la lecture du texte lui-même; elle a induit une certaine représentation discursive qui, à son tour, sera vérifiée ou non par celle donnée par le texte : la lecture est ainsi conçue dans une perspective résolument dynamique.

- Acte d'énonciation : il est en effet important de ne pas séparer référence et énonciation et de sortir du domaine vériconditionnel classique (celui de l'opposition vrai/faux); une proposition est toujours vraie ou fautive pour quelqu'un.

Il y a ici besoin d'une modélisation attentive à la validité, c'est-à-dire à une vérité relative à un énonciateur. Notons simplement les jeux multiples et complexes entre deux épigraphes sur une même page de titre. La prise en charge énonciative d'une proposition est soumise à la complexité des possibilités, pour le locuteur, de faire dépendre les propositions d'énonciateurs dont il se distancie ou avec lesquels il fusionne.

A la suite de la théorie polyphonique de l'énonciation (J.-L. Anscombre et O. Ducrot, 1983), le locuteur (L) peut s'engager ou se dégager en prenant en charge ou non la proposition énoncée; il s'ensuit qu'un énonciateur (E) est toujours à la source de la proposition, mais que le locuteur peut présenter comme valide ou non dans son espace de réalité :

- Si $E = L$: la proposition est valide dans l'espace du locuteur;

- Si $E \neq L$: la proposition est valide dans un autre espace;

- Si $E \emptyset L$: la proposition est posée comme valide dans l'ordre des choses (énonciation "historique" de Benvéniste, énonciation proverbiale ou générale).

Dans le cas de l'épigraphie figurant sur une page préalable, la proposition émanant (fréquemment) d'un autre locuteur est posée comme valide dans l'ordre des choses : les propriétés attribuées à la citation sont revendiquées par le locuteur (l'auteur), mais il ne les prend pas à son compte. Toutefois, dans la mesure où l'épigraphie est relative au texte auquel elle se rapporte, elle marque également l'approbation tacite du locuteur.

Dans le cas de plusieurs épigraphes figurant sur la page de titre, les effets peuvent être plus complexes et indiquer des cas de figure énonciatifs différents.

- Acte de discours : l'intérêt se porte ici sur la dimension argumentative, la force illocutoire, l'existence de relations argumentatives indissolublement liées à la construction d'une représentation.

L'épigraphe comporte en effet une orientation argumentative globale que résume un acte de discours, explicite ou non : agir sur des croyances et des comportements, mettre en place des hypothèses de lecture, programmer des interprétations possibles.

L'épigraphe "donne à penser, sans qu'on sache quoi", écrit M. Charles (1985). D'un point de vue linguistique et textuel, il faut voir ici l'activité argumentative proprement à l'œuvre et en action. Donner à penser, influencer sa réception, tels sont bien les effets d'une argumentation. C'est parfois même dans ce "vide" interprétatif que l'épigraphe prend toute sa dimension fonctionnelle.

On le voit, l'examen de la segmentation péritextuelle et des frontières du texte pose encore de nombreux problèmes. A tout le moins, il engage directement des recherches en linguistique textuelle qui doivent, selon moi, être développées.

Trois directions méritent d'être mentionnées :

- L'étude plus systématique des divers unités péritextuelles dans le domaine du livre et de l'édition, littéraire ou non.
- L'extension à d'autres domaines que sont la presse écrite ou encore le cinéma.
- L'examen des formes orales péritextuelles, telles que les différentes propositions d'une séquence dialogale orale, par exemple.

4 Le paratexte aux frontières du texte et du discours. Une recherche en linguistique du texte et du discours

Je souhaite montrer, dans cette troisième section, en quoi le péritexte est aussi un facteur d'ouverture du texte : en effet, pour la linguistique du texte et du discours, la prise en compte du péritexte permet d'ouvrir le concept de texte sur la complexité pragmatique de sa circulation matérielle et de ses conditions de production-réception.

C'est dire que la linguistique textuelle ne peut à elle seule rendre compte de la complexité des genres péritextuels; en mettant en relation l'observation des régularités textuelles avec l'étude des paramètres de l'acte matériel d'énonciation et de l'interaction sociale, elle peut devenir pragmatique linguistique. Elle s'enrichit alors de l'apport des recherches psycho-sociologiques issues de l'interactionnisme social de Vygotsky et menées principalement par l'équipe genevoise réunie autour de J.-P. Bronckart.

Considérer le langage en tant que pratique sociale implique que l'on puisse traiter de facteurs extralinguistiques; la théorisation de paramètres externes dont il est postulé une influence observable sur la production langagière (ou dont elle porte elle-même les traces) est un objectif méthodologique de mes recherches. Un deuxième objectif consiste à définir les unités linguistiques présentes dans les divers plans d'organisation des textes et des discours. Le troisième objectif enfin est de mettre en place un appareil hypothétique d'opérations langagières analysant les relations entre les paramètres de l'interdiscours et les unités linguistiques observables. Ainsi, le langage peut être défini comme une activité sociale qui se donne n'importe quel type d'objet et qui est sous-tendue par une motivation générale de communication-représentation.

Très concrètement, les unités du péritexte, en tant qu'actions langagières spécifiques, se déroulent dans une "zone de coopération sociale" (J.-P. Bronckart 1985 : 31) déterminée. Cette zone peut se définir par les paramètres suivants :

- Le lieu social, c'est-à-dire les institutions ou tout autre lieu exerçant une contrainte sur le langage. Il peut être constitué, par exemple, des groupes d'édition ou de presse.
- Le destinataire, représentant le public visé par l'action langagière; il doit être considéré en tant que "rôle social" et ne doit pas être confondu avec le statut d'interlocuteur.

- L'énonciateur, instance sociale, source de l'action langagière, qui, au même titre que le destinataire, est le produit d'une représentation sociale.

- Le but, projection de l'effet que l'action langagière est censée produire sur le destinataire.

Ces différents paramètres de l'interaction sociale et ceux de l'acte matériel de production définissent le contexte auquel s'articule l'action langagière. Ainsi toute analyse pragmatique et textuelle du périphrase doit intégrer cet examen du contexte de production/réception des différents genres discursifs considérés.

J'y ajoute aujourd'hui les hypothèses théoriques plus récentes de J.-P. Bronckart (1997) sur l'analyse des conditions de production des textes et l'étude de l'architecture interne des textes, double mouvement qui relie textes et contextes, et, plus théoriquement pour ce qui concerne l'examen du périphrase, permet de mettre en relation trois domaines linguistiques de recherches, à savoir la linguistique textuelle, la pragmatique et l'analyse des discours.

Le périphrase fournit un bon exemple de la nécessité d'une approche à la fois textuelle et discursive : mon approche méthodologique a d'abord été de donner un contenu linguistique à ce qui constitue pour G. Genette (1987) la spécificité même du paratexte : son aspect fonctionnel, à savoir son statut pragmatique et sa force illocutoire. Il s'agit donc de donner une orientation linguistique à la dimension pragmatique du périphrase éditorial.

Sa fonctionnalité implique en effet d'être attentif aux fonctionnements textuels et aux enjeux argumentatifs de cet objet discursif si diversifié. La nécessité d'appréhender l'hétérogénéité textuelle, la volonté de situer mon entreprise théorique par rapport aux pôles de production et de réception, la recherche d'une conceptualisation des liens entre différentes approches linguistiques sont autant d'objectifs théoriques et méthodologiques propres à mes recherches.

C'est que mon approche du périphrase éditorial pourrait être accompagnée d'une autre série de travaux, portant plus spécialement sur l'établissement d'un corpus plus stable et dont l'objectif serait alors d'étudier plus complètement les relations entre les fonctions et fonctionnements textuels des éléments du périphrase éditorial d'une part, et les stratégies éditoriales des secteurs ou des maisons d'édition concernés.

En fait, si la couverture, la jaquette, le prière d'insérer ou encore l'argumentaire ont pu être caractérisés comme autant de genres du discours périphrase éditorial, c'est qu'il m'avait paru nécessaire de disposer d'un modèle susceptible d'articuler discours et institutions, capable également de décrire le système de rapports énonciatifs et institutionnels.

Dès lors, les "genres du discours" de M.M. Bakhtine (1984) peuvent être envisagés dans leur dimension sociale et ils sont analysés dans les réseaux institutionnels des différentes instances sociales que "l'énonciation discursive à la fois suppose et rend possible", selon une formule de D. Maingueneau (1984).

Si les discours sont certes caractérisables par des propriétés textuelles, mais aussi et surtout par des données contextuelles d'actes de discours accomplis en diverses situations (participants, institution, lieu, temps), il y a alors un grand intérêt théorique et méthodologique à articuler les analyses pragmatiques et linguistiques aux deux autres composantes que sont les concepts d'interdiscours et de formations discursives.

Cela est particulièrement vrai pour le périphrase éditorial : il s'agit certes d'en décrire le mode de fonctionnement textuel, mais aussi d'examiner les relations interdiscursives qu'il peut entretenir (analyses comparatives de couvertures ou de collections, par exemple) ainsi que son appartenance aux formations discursives dont il relève (discours et politiques des différentes maisons d'édition).

J'émet l'hypothèse d'un mode de textualité dominant, la description, selon trois dimensions étroitement liées :

- Une composante séquentielle : une description est une organisation hiérarchique de propositions déterminée par différentes opérations textuelles. Ce mode de structuration comporte des macro-propositions descriptives organisées autour d'un thème-titre, en l'occurrence le livre à présenter au public.

- Une composante sémantique-référentielle : la description est construite en fonction de représentations et savoirs encyclopédiques plus ou moins partagés par les partenaires de la communication. La notion de "cadre de connaissances", chère aux psychologues cognitivistes et définie en tant que réseau de connaissances associées à un thème/concept (l'ouvrage en question) permet de penser les conditions de production-réception des contraintes logiques et culturelles propres à décrire le livre considéré.

Il s'agit de logiques de type synecdochique (logique des parties et du tout : de quoi se compose le livre) et de logiques de type métonymique (associations-types déclenchées par le titre du cadre) : énoncés-types, représentations supposées partagées autour du livre.

- Une composante argumentative : une description est toujours finalisée dans une situation d'énonciation donnée. L'organisation hiérarchisée des propositions n'est pas soumise au hasard, mais orientée argumentativement en vue d'un certain but. Ainsi la dimension argumentative du périphrase éditorial est souvent liée à la fréquence du vocabulaire axiologique (énoncés évaluatifs, adjectifs subjectifs et affectifs, notamment); mais l'orientation de la description vers une conclusion peut également être assurée par d'autres marques (présence de connecteurs argumentatifs, jeu des temps verbaux et des indices personnels, notamment).

Je propose ensuite d'étudier plus systématiquement les liages descriptifs en tant que formes dominantes de régularité séquentielle du paratexte éditorial.

En d'autres termes, lorsqu'il a à présenter et promouvoir les livres qu'il édite, tout éditeur n'aurait-il pas à décrire ses ouvrages? Cette description, orientée d'un point de vue argumentatif, aurait l'effet perlocutoire suivant sur le lecteur : pourquoi me décrit-il si bien ses livres, pourquoi m'en dit-il tant de bien, si ce n'est pour que je les emprunte ou les achète, et finalement les lise?

Je souhaite indiquer ici qu'en étudiant la séquentialité descriptive, je veux souligner quelques points de convergence théoriques et méthodologiques entre la linguistique textuelle et la théorie sémiologique de la schématisation chère à J.-B. Grize (1982, 1996).

Dans le cadre théorique de la logique naturelle, J.-B. Grize (1996) formule cinq postulats de base qui constituent une synthèse des définitions de ses travaux antérieurs :

- Le postulat du dialogisme : empruntée à M.M. Bakhtine (1984), cette notion recouvre les circonstances de l'échange et de l'énonciation. Les partenaires A et B de l'interaction sont également interactifs dans la construction du sens.

- Le postulat de la situation d'interlocution : cette situation présente une dimension concrète (temps, lieu, finalité du discours) et une dimension théorique (cadre socio-historique donné).

- Le postulat des représentations : trois représentations élémentaires sont celles que le locuteur A a de lui-même, celle qu'il a de l'auditeur B et celle qu'il a de ce dont il s'agit (thème abordé); ces trois représentations se combinent également entre elles.

- Le postulat des préconstruits culturels : dans l'échange, tout un ensemble de connaissances aménagées, combinées entre elles sont mobilisées. Elles fournissent un cadre de connaissances et de filtres dans lequel les discours sont des produits verbaux et sociaux.

- Le postulat de la construction des objets : les objets du discours constituent les "référentiels" de la schématisation; cette construction est une co-construction qui résulte de la conjugaison des points de vue de A et de B.

Réexaminant les travaux de J.-B. Grize dans le cadre de la linguistique textuelle et de l'analyse de discours, je propose de les rapporter à la schématisation descriptive du paratexte éditorial.

Cette démarche de redéfinition linguistique du concept a été initiée en complétant l'approche poétique par la prise en compte plus systématique du paratexte éditorial, des stratégies éditoriales et de la promotion du livre.

Du point de vue de l'analyse des discours, il reste également à étendre la réflexion à d'autres domaines que le livre et l'édition, à commencer par la presse écrite et le paratexte journalistique, ou encore le paratexte cinématographique (génériques, bandes annonces, promotion, affiches, etc.). Il est certain que chaque genre de discours (écrit, oral ou plurisémiotique) possède ses propres procédures de mise en œuvre paratextuelle.

4. Conclusion

Ma conclusion ouvre sur le vaste domaine des nouveaux modes de communication et la nécessité d'une réflexion linguistique et textuelle au sujet du péri-texte électronique.

En effet, si de nouvelles recherches peuvent se développer dans les champs du péri-texte journalistique, éditorial ou encore filmique, il en est d'autres à mener sur le péri-texte électronique. Ce travail a déjà commencé (H. Labbe & M. Marcoccia, 2005) et constitue, à n'en pas douter, un champ prometteur de recherches dans l'édition électronique.

Cette question ne concerne pas seulement l'examen de la variété des supports, mais plus fondamentalement la spécificité du péri-texte et de ses variations, selon les genres de discours et les modes de communication envisagés.

Les recherches menées par M.-P. Péry-Woodley (2006), ainsi que celles de P. Enjalbert (2005) et D. Legallois (2006) sur le traitement automatique des langues et le document abordent cette question du péri-texte en le situant dans le cadre mobile de la communication électronique.

« Mine de questions sans réponses », écrivait G. Genette (1987), sans doute, champ ouvert de recherches, le péri-texte électronique pose de façon plus aiguë encore la question de la segmentation textuelle.

Références bibliographiques

- Adam, J.-M. (2005). *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*. Paris : A. Colin.
- Anscombre, J.-C. & Ducrot O. (1983). *L'argumentation dans la langue*, Liège : Mardaga.
- Bakhtine, M.M. (1984). *Esthétique de la création verbale*, Paris : Gallimard.
- Bronckart, J.-P. et al. (1985). *Le fonctionnement des discours*, Lausanne-Paris : Delachaux & Niestlé.
- Bronckart, J.-P. (1997). *Activité langagière, textes et discours*, Lausanne-Paris : Delachaux & Niestlé.
- Enjalbert, P. (2005). *Sémantique et traitement automatique du langage naturel*, Paris : Hermès.
- Foucault, M. (1969). *L'archéologie du savoir*, Paris : Gallimard.
- Genette, G. (1982). *Palimpsestes*, Paris : le Seuil.
- Genette, G. (1987). *Seuils*, Paris : Le Seuil.
- Grafton, A. (1998). *Les origines tragiques de l'érudition, une histoire de la note de bas de page*, Paris : Le Seuil.
- Grize, J.-B. (1982). *De la logique à l'argumentation*, Genève : Droz.
- Grize, J.-B. (1996). *Logique naturelle et communications*, Paris : PUF.
- Labbe, H. & Marcoccia M. (2005). « Tradition épistolaire et médias numériques : du billet au courrier électronique. », dans Betten, A. & Dannerer, M. (éds.), *Dialogue Analysis IX – Dialogue in Literature and the Media*, Selected Papers from the 9th IADA Conference, Salzburg 2003, Vol. 2, Tübingen, Niemeyer, p. 281-292.
- Lane, Ph. (2007). « Text and paratext : about Textlinguistics », *Actes du Colloque International « Multilingualism and multiculturalism in a globalized world »*, University Putra Malaysia, 14-15 Août 2007, Kuala Lumpur.
- Lane, Ph. (2008). « Hors d'œuvre et chefs d'œuvre dans la littérature française des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles », *Journal of Language and Culture : language and information*, vol. 3, Osaka Prefecture University, pp. 1-15.
- Legallois, D. éd. (2006). « Unité(s) du texte », *Langages*, n°163, Paris : Larousse.

- Lundquist, L. (2006). «Anaphores lexicales : infidélité ou fidélité? Qualité, quantité et entropie », *Des discours aux textes : modèles et analyses*, sous la direction de Ph. Lane, PUHR, coll. DYALANG, pp. 239-259.
- Maingueneau, D. (1984). « Les analyses de discours en France », *Langages*, n°117, Paris : Larousse.
- Martin, R. (1983). *Pour une logique du sens*, Paris : PUF.
- Parisot, F. (1998). « Réflexions autour d'une composante paratextuelle stratégiquement fondamentale, l'épigraphe comme vecteur de sens », *Narratologie*, n°1, Nice : Presses de l'Université de Nice.
- Péry-Woodley, M.-P. (2006). «Discours et document : traitements automatiques », *Traitement automatique des langues*, vol. 47, avec D. Scott.
- Piroux, L. (1998). *Le livre en trompe l'œil ou le jeu de la dédicace*, Montaigne, Scarron, Diderot, Paris : Kimé.
- Szabo, A. (1997). *Préfaces de George Sand*, 2 volumes, Debrecen (Hongrie) : Studia Romanica.